

ABONNEMENTS.

CANADA: UN AN:

Payable d'avance.

Dans le premier mois de l'abonnement . . . \$1.00

Pour un numero: 2 centims.

ETATS-UNIS:

UN AN:

Payable d'avance . . . \$1.50.

J. A. HERVIEUX REDACTEUR-PROP.

Le Nord.

ORGANE DES POPULATIONS RURALES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE—ST. JEROME, JEUDI 21 NOVEMBRE 1878.

ANNONCES.

Les annonces sont insérées sur type Brevier aux conditions suivantes:

Première insertion, la ligne.
Chaque insertion subséquente, 3cts.
Une remise spéciale est accordée aux annonces à long terme.

REDACTION.

Les lettres et manuscrits destinés à la Rédaction ou à l'Administration doivent être adressés franco au rédacteur.

NOUVELLES.

Nous publions avec empressement les nouvelles qu'on voudra bien nous adresser de n'importe où.

IMPRESSIONS.

De toutes sortes exécutées avec soin et promptitude à cet établissement.

VOL. I.

NO. 2.

Cartes Professionnelles.

AVOCATS.

MOUSSEAU, CHAMPEAU & AUGER-BOEULT, avocats, Bureau: 488, coin des rues Craig et St. Gabriel, Montréal.

C. E. T. DE MONTIGNY, avocat, rue Principale, village St. Jérôme.

CHS. CHAMPAGNE, avocat, Grande rue, village St. Eustache.

J. BOISSEAU, avocat, village St. Jérôme, tient son bureau en l'étude de M. Provost, N. P.

NOTAIRES.

J. B. L. VILLEMURE, notaire, (maire du village) rue Virginie, village St. Jérôme.

A. SÉGUIN, notaire, village Ste. Thérèse.

C. H. CHAMPAGNE, notaire, Grande rue, village St. Eustache.

A. E. LÉO, notaire, registraire, village Ste. Rose.

J. A. HEVILLIUX, notaire, rues Principale et St. Georges, village St. Jérôme.

MEDECIN.

CHARLES L. DE MANTIGNY, médecin, coin des rues Principale et du Moulin, village de St. Jérôme.

Consultation à toute heure.

Carrossiers.

CHS. LAFORET, voitureur, village St. Jérôme, côté nord de la rivière, près du pont.

ARTHUR LAFLECHE, carrossier, Grande rue, village St. Jérôme, a toujours en main voitures d'hiver et d'été dans les derniers go ts. Une visite au public est sollicitée.

Professeurs.

PEURBAULT, professeur de musique, St. Jérôme, enseignera le piano, à tous bas prix, au collège, à domicile et à l'hôtel Aubry coin des rues Virginie et St. Jérôme.

LE VERITABLE MAGASIN DU BON MARCHÉ

TENU PAR
ROBICHAUD & FRERE
Au coin des rues St. George & DU MOULIN,
A l'enseigne du Pavillon Français.
ST. JEROME.

Etablis dans l'intérêt de ceux qui aiment le Bon, le Beau et à bon marché, à un seul et bas prix, et pour argent comptant seulement.

Les Tweeds et les Draps de toutes espèces étant de leur spécialité ainsi que les Alpaca noirs, Merinos, Thibet et Gaboroug, vous y trouverez toujours un grand choix de ses marchandises; inutile de parler de leurs Cotons et Indiennes, ils sont sacrés continuellement. Leurs Flanelles unies et Fancy sont vendues à des prix qui étonnent tout le monde, ainsi que les articles de mode tels que: Chapeaux, Fleurs, Rubans, etc., etc.

Vous trouverez aussi au magasin de Robichaud & Frere, tous les espèces de chausures que l'on vendra à bon marché.

Pour vos marchandises sèches, rendez-vous toujours à ce magasin où vous serez servis avec politesse, tout en vous convainquant de la réalité de leurs bas prix.

ROBICHAUD & FRERE,
(Bâtisses Barsalou.)
Coin des rues Du Moulin et St. Georges.
St. Jérôme, octobre 1878.

HOTEL AUBRY
ST. JEROME.
(Coin des rues Virginie et St. Jérôme.)
PRÈS DU

Depot du Chemin de Fer Q. M. O. & O.

Bonne table.
Bonnes chambres, Cours et Ecuries spacieuses.

M. Joseph Aubry, le propriétaire de cet hôtel si bien connu, offre au public ses plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à présent. Il tâchera de continuer à mériter cet encouragement en faisant tous ses efforts pour satisfaire ceux qui voudront bien lui faire l'honneur de loger à son hôtel.

JOSEPH AUBRY,
St. Jérôme, 12 novembre 1878.

MESDAMES & MISSIEURS

ALLEZ CHEZ

STEPHENS & LALLIER

(Ancienne place de L. V. GASTONGUY.)

ST. JEROME.

Pour vos Marchandises Sèches, Groceries, Vaisselles, Chaussures et Ferronneries, en un assortiment complet de toutes espèces d'articles pour un magasin général. Tout est acheté des meilleures maisons de Montréal, avec les meilleures conditions possibles. Venez nous voir avant d'aller ailleurs, et vous serez convaincus que vous achèterez 20 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs.

Nous prenons toutes espèces de provisions en échange pour des effets.

Taillage donné gratis.

Un seul prix est demandé.

Une visite est chaleureusement sollicitée.

N'oubliez pas l'ancienne place de L. V. GASTONGUY, par

STEPHENS & LALLIER

St. Jérôme, 12 novembre 1878.

LA GUERRE A MONTRÉAL

Sera évitée si les pratiques se donnent la main et veulent acheter des marchandises à très bas prix, au grand magasin de briques de M. Chs. Godmer.

ST. JEROME.

SECOURS.

Cet automne, les pratiques trouveront une augmentation considérable de marchandises, et ces marchandises sont bien choisies et de première qualité, et toujours comme par le passé, un bon tailleur et une bonne modiste sont à la disposition des pratiques.

PROTECTION.

Si vous voulez être protégés contre des prix exorbitants, allez dans un magasin bien assorti et là où vous pourrez trouver tout ce qu'il vous faudra, tel que dans le magasin de M. C. Godmer et là vous pourrez être protégés.

Voyez la liste de ces prix et comparez-les à d'autres magasins:

LISTE DES PRIX.

Bon thé, 25 à 40 cts.
Sucre, 8 à 10 cts.
Indienne, 5 à 10 cts.
Wincey, 5 à 10 cts.
Alpaca noir et couleur, 12 à 30 cts.
Etouffe à robe, 12 à 30 cts.
Flanelle, 15 à 30 cts.
Serviettes, 4 à 10 cts.
Tweed, 30 cts. à \$1.00.
Couvertes blanches, \$1.25 à \$2.50.
grises, 60 cts. à \$1.50.
Bottines prunelle, 50 à 75 cts.

On trouve aussi à son magasin:

Flour de ble, Son,
Flour de ble d'inde, Pois.

Et toujours au

PLUS BAS PRIX.

Aussi toute espèce de liquours, tels que Whisky, Brandy, Gin, Bière, Vin de première qualité, et au plus bas prix. Fer à barbe, Acier à lisse, Clous et toute espèce de ferronneries, Huile, Peinture, Vitres, Vaisselle, Chaussures de toutes sortes, et toujours au plus bas prix.

CHS. GODMER.

St. Jérôme, 12 novembre 1878.

GRANDE REDUCTION

AU MAGASIN DE

E. GIBALT,

ST. JEROME.

Le public trouvera à ce magasin un assortiment complet et des plus variées de marchandises, tels que, Thé, Café, Sucre, Savon, Huile de toutes sortes, Whisky, Brandy, Gin, Rye, Vin, Bière et Liqueurs de toutes sortes.

AUSSI:

Ferronneries, Poêles, Peinture, Vitres, Mastic, Vaisselle, Plomb et Champlures pour aqueduc, etc., etc., à des prix très réduits.

Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs.

Les MM. du clergé y trouveront du VIN de MENNE pour la vente duquel il a obtenu une permission.

Rendez-vous en foule chez

E. GIBALT,

Au coin des rues Principale et St. Georges.
(Bâtisse Horvieux.)
St. Jérôme, 12 novembre 1878.

FEUILLETON.

21 Novembre 1878—No. 2

LA GUINÉE DE LA BOITEUSE

I

« Juste conclusion ! » me dis-je à moi-même, et je me mis à réfléchir sur l'empressement affectueux que me témoignait le cousin Georges. Si j'étais ce quelqu'un attendu, ma lettre était parvenue à son adresse, et l'on savait le jour et l'heure de mon arrivée. « O Georges, mon bon cousin, vous n'avez pas changé. »

Pendant que je réfléchissais ainsi, je remarquai que ma petite hôtesse fit à son tour deux yeux observateurs dont je pouvais facilement traduire l'expression curieuse: impossible de m'y méprendre; si elle l'avait osé, elle m'aurait dit: « Je te vois même clairement dans votre pensée, moi-même, et je vous plains. Vous venez ici avec une attente qui sera complètement déçue. Vous auriez peut-être mieux fait de différer votre visite jusqu'à ce qu'on vous invitât. Que venez-vous chercher ici? Quant à moi, si je ne suis jamais de cette demeure, je n'y rentrerai jamais. Si un chemin s'ouvrait devant moi, dans ce monde d'où vous arrivez, je me mettrais bravement en marche sur mes béquilles. Non, non, on ne me reverrait pas ici, même pour y dérober une heure à l'ennui dans ce beau fauteuil de velours. »

Comment un regard muet peut-il

mais le fait est que le regard de Theresa Ray me le dit tout pour moi, et qu'il en résultait entre elle et moi un lien de sympathie qui nous attachait rapidement l'un à l'autre.

M'ss Ray, lui dis-je, que penseriez-vous d'un homme qui, ayant passé quinze années de sa vie en pays natal, sans un shelling dans sa poche ne mériterait-il pas d'être lapidé? — Je m'en suis douté, répondit-elle en hochant la tête et m'adressant un autre de ses regards pénétrants. Je m'en suis doutée en voyant qu'on vous destinait une mauvaise chambre, pour réserver les autres aux visiteurs attendus la semaine prochaine. Le jour de Noël, toute la maison sera pleine. . . . Ça ne peut pas aller comme cela. Qu'est-ce qui ne peut pas aller comme cela? demandai-je.

— Que vous n'avez pas un shelling dans votre poche. On n'aurait trop à vos dépens; les laquais en seraient bientôt instruits. J'ai une guinée que la bonne lady Thornton me donna pour l'anniversaire de ma naissance, et si vous voulez me permettre de vous la prêter, cela me fera plaisir. Je n'en ai nul besoin, et vous me la rendrez quand vous serez plus riche.

Elle me fit cette offre avec une gravité si sérieuse, que je me sentis obligé de réprimer mon envie de rire. La petite personne me prenait évidemment sous sa protection, et prévoyait pour moi des affronts qu'elle croyait devoir m'épargner en me faisant profiter de son expérience et de sa perspicacité supérieures. Il me parut charmant de me laisser protéger par elle, et de me prêter à cet aimable intérêt que lui inspirait ma position financière.

Ce fut très gravement aussi et avec tout le laisser-aller d'une intimité spontanée que je lui répondis:

— Je vous suis bien obligé de votre offre et je l'accepte sans façon. Avez-vous la guinée sur vous?

— Non, mais je vais la chercher; et, ce disant, elle saisit ses béquilles et sortit clopin-clopant pour revenir quelques minutes après avec une petite bonbonnière qu'elle me mit dans la main. Je l'ouvris, et y trouvai une guinée soigneusement pliée dans un papier argenté.

Je regrette de ne pas avoir davantage, dit-elle en me voyant transférer dans ma poche la bonbonnière et son

contenu; mais je reçois si rarement de pareils cadeaux.

« Eu ce moment, le pompeux valet qui m'avait escorté jusqu'à la porte du salon vint m'annoncer que mon dîner était servi. »

A mon retour de la salle à manger, je fus désappointé de ne plus retrouver ma petite bienfaitrice. Theresa Ray é est remontée auprès des enfants. Je ne la revis plus de la soirée et je m'en allai moi-même dans ma chambre, où j'eus couché et dormis jusqu'au lendemain matin.

II

Le lendemain, à l'heure du déjeuner, je fus présenté à toute la parenté. Je trouvais cousins et cousines à peu près tels que je me les étais figurés. Le cousin Georges était devenu un grave père de famille. Enchanté de vous revoir, me dit-il en me serrant la main; mais je compris qu'il n'était pas enchanté du tout.

La maman Rutland me fit aussi le plus courtois accueil. . . . Les jeunes cousines me traitèrent également avec une négligence du meilleur ton. Il eût fallu avoir plus de là à côté que ne m'en avait attribué ma protectrice de la veille pour ne pas deviner la place qu'on me réservait — au cas bout de la table. Je tins contenance à ce rôle qu'on n'accepte pas volontiers, à moins d'une extrême modes ie. — Le rôle d'un personnage sans importance. Georges, pendant que ces jours, s'amusa à me montrer ses vastes domaines; mais, quand des hôtes plus considérables et plus considérés arrivèrent, je fus abandonné à mes propres expédients pour passer le temps. Les misses Rutland m'avaient d'abord

quand elles montaient à cheval, mais, dès que des cavaliers d'élite s'élevaient à leur disposition, il n'y eut plus de cheval pour moi. Quant à la dame chère à ma noble ou à une dissimulée à peine l'ennui que lui causait mon importune visite: à vrai dire, Georges et sa femme n'avaient pas toujours occupé le haut rang que l'héritage de notre oncle leur avait donné dans le canton. Ce n'était pas précisément des parvenus, mais ils en avaient sans le savoir, les petites gens. Cela les humiliait l'avoir en noble compagnie un parent pauvre qui se met à son aise chez eux et les appelait cousins.

J'avoue que je trouvais un matin p'a s'r à ne pas trop m'apercevoir de la figure que je faisais à Rutland-Hall. Je prenais tout en bonne part, même les lardons à mon adresse; loin de bouder, je me piquais d'être de plus en plus aimable et de remercier de toutes les attentions dont je faisais de me croire l'objet. Ce n'était pas le moyen, je le sais, de me relever aux yeux de mes chers parents; un peu de susceptibilité aurait mieux valu sans doute; mais non, j'étais si heureux de jouir de l'hospitalité dans ce manoir confortable! C'était comme un port après une navigation pénible. . . . si bien accueilli par de si tendres parents! comment ne pas être de bonne humeur. D'ailleurs, je profitais aussi de la liberté dont jouissaient tous les hôtes de Rutland-Hall; chacun y avait le choix de ses amusements et la disposition de son temps. Quand j'avais assez de la société du salon, je me retirais dans l'appartement des enfants, où grandissait cinq à six rejetons de la famille. Il était une certaine heure du jour où ni papa, ni maman, ni les sœurs aînées n'auraient jamais envahi ce petit royaume: à cinq heures de l'après midi, les enfants prenaient le thé. Je m'étais peu à peu mis dans les bonnes grâces de Jenny, la bonne, très-sensible aux petits présents qu'on lui offrait à propos, et très discrète quand elle savait que sa discrétion serait récompensée.

Les enfants eux-mêmes avaient conçu une sorte d'affection pour moi; ils n'étaient pas de gentils enfants, mais j'avais trouvé aussi le chemin de leur cœur en leur apportant des livres à images, des potichinelles, des poupées, des toupies et des sucres.

Et comment Theresa Ray supportait-elle tout cela! Elle ne se plaignait ni ne se revoltait, elle ne pleurait ni ne bondait. Sous sa simple robe de serge grise, elle avait une véritable armure de résignation angélique. L'épreuve semblait-elle trop amère, elle s'y soumettait encore sans lâche humilité, mais avec une calme expression du regard qui semblait dire: Quelque souffrance qu'on m'impose, je saurai me taire, on ne me doit rien ici; je souffrirais peut-être davantage ailleurs. La reconnaissance me ferme la bouche.

Ce n'était que, par hasard que j'avais rencontré une seconde fois ma petite bienfaitrice un jour ou deux après notre première entrevue dans le salon. Je reconnaissais les environs du domaine, le long de la haie qui borde le jardin potager, situé derrière la maison, et au delà duquel deux sentiers couverts conduisaient à travers une prairie, l'un jusqu'au pied de la colline, l'autre jusqu'au bord de la rivière. Ces deux sentiers étaient la promenade favorite de l'orpheline, le refuge où elle échappait aux tourments que lui infligeaient les enfants. Nous reprîmes l'entretien du salon, et il y avait pour moi une telle douceur dans sa sympathie, que j'ajoutai quelques chapitres de plus au roman de mes embarras pécuniaires et de toutes les difficultés qui m'attendaient sur le sol natal, où quinze ans d'absence me rendaient presque étranger. Avec quelle charmante crédulité elle m'écoutait! quels sages conseils je reçus d'elle! et avec quel aimable intérêt, quand nous nous séparâmes, elle me promit de m'en donner encore d'autres dans l'occasion.

ries, que je me procurais avec la grande de Theresa Ray, celle-ci ne se lassait pas d'admirer tout ce que je pouvais faire avec une seule pièce d'or; j'avais un vrai talent pour acheter des bijoux à si bon marché!

Quelle que fût ma position à Rutland-Hall, celle de Theresa Ray était simplement intolérable. Une âme moins vaillante y aurait succombé, une nature moins délicate y eût perdu toute la douceur dont le ciel l'avait dotée. Les domestiques la négligeaient ouvertement, les enfants en faisaient leur souffre-douleur, la sacrifiant à tous leurs caprices. La bonne d'enfants seule montrait quelques égards à l'orpheline; mais elle ne la défendait contre les persécutions de ses tyrans que lorsqu'elle le pouvait sans s'exposer elle-même à leur tyrannie.

Elle n'avait malheureusement pas la permission de les ramener à la raison par le seul moyen qui aurait fait impression sur ces enfants gâtés. Pour ce qui était des filles aînées de Mrs. Rutland et de Mrs. Rutland elle-même, la présence momentanée de l'orpheline, ou la simple mention de son nom, suffisait pour troubler la paix de leur âme. « Que faire de cette fille? entendis-je un jour dire à Mrs. Rutland, parlant à une de ses grandes demoiselles; si elle n'était pas boiteuse, on pourrait lui faire gagner son pain d'une manière ou d'une autre; mais tant qu'il lui faudra des béquilles pour marcher. . . . » Mrs. Rutland n'acheva pas la phrase, sa pensée était assez clairement interprétée par un dédaigneux mouvement des épaules et une certaine grimace du bout des lèvres par laquelle elle me savait parfaitement supplier aux réticences de son langage.

Et comment Theresa Ray supportait-elle tout cela! Elle ne se plaignait ni ne se revoltait, elle ne pleurait ni ne bondait. Sous sa simple robe de serge grise, elle avait une véritable armure de résignation angélique. L'épreuve semblait-elle trop amère, elle s'y soumettait encore sans lâche humilité, mais avec une calme expression du regard qui semblait dire: Quelque souffrance qu'on m'impose, je saurai me taire, on ne me doit rien ici; je souffrirais peut-être davantage ailleurs. La reconnaissance me ferme la bouche.

Ce n'était que, par hasard que j'avais rencontré une seconde fois ma petite bienfaitrice un jour ou deux après notre première entrevue dans le salon. Je reconnaissais les environs du domaine, le long de la haie qui borde le jardin potager, situé derrière la maison, et au delà duquel deux sentiers couverts conduisaient à travers une prairie, l'un jusqu'au pied de la colline, l'autre jusqu'au bord de la rivière. Ces deux sentiers étaient la promenade favorite de l'orpheline, le refuge où elle échappait aux tourments que lui infligeaient les enfants. Nous reprîmes l'entretien du salon, et il y avait pour moi une telle douceur dans sa sympathie, que j'ajoutai quelques chapitres de plus au roman de mes embarras pécuniaires et de toutes les difficultés qui m'attendaient sur le sol natal, où quinze ans d'absence me rendaient presque étranger. Avec quelle charmante crédulité elle m'écoutait! quels sages conseils je reçus d'elle! et avec quel aimable intérêt, quand nous nous séparâmes, elle me promit de m'en donner encore d'autres dans l'occasion.

Et comment Theresa Ray supportait-elle tout cela! Elle ne se plaignait ni ne se revoltait, elle ne pleurait ni ne bondait. Sous sa simple robe de serge grise, elle avait une véritable armure de résignation angélique. L'épreuve semblait-elle trop amère, elle s'y soumettait encore sans lâche humilité, mais avec une calme expression du regard qui semblait dire: Quelque souffrance qu'on m'impose, je saurai me taire, on ne me doit rien ici; je souffrirais peut-être davantage ailleurs. La reconnaissance me ferme la bouche.

Ce n'était que, par hasard que j'avais rencontré une seconde fois ma petite bienfaitrice un jour ou deux après notre première entrevue dans le salon. Je reconnaissais les environs du domaine, le long de la haie qui borde le jardin potager, situé derrière la maison, et au delà duquel deux sentiers couverts conduisaient à travers une prairie, l'un jusqu'au pied de la colline, l'autre jusqu'au bord de la rivière. Ces deux sentiers étaient la promenade favorite de l'orpheline, le refuge où elle échappait aux tourments que lui infligeaient les enfants. Nous reprîmes l'entretien du salon, et il y avait pour moi une telle douceur dans sa sympathie, que j'ajoutai quelques chapitres de plus au roman de mes embarras pécuniaires et de toutes les difficultés qui m'attendaient sur le sol natal, où quinze ans d'absence me rendaient presque étranger. Avec quelle charmante crédulité elle m'écoutait! quels sages conseils je reçus d'elle! et avec quel aimable intérêt, quand nous nous séparâmes, elle me promit de m'en donner encore d'autres dans l'occasion.

Ce n'était que, par hasard que j'avais rencontré une seconde fois ma petite bienfaitrice un jour ou deux après notre première entrevue dans le salon. Je reconnaissais les environs du domaine, le long de la haie qui borde le jardin potager, situé derrière la maison, et au delà duquel deux sentiers couverts conduisaient à travers une prairie, l'un jusqu'au pied de la colline, l'autre jusqu'au bord de la rivière. Ces deux sentiers étaient la promenade favorite de l'orpheline, le refuge où elle échappait aux tourments que lui infligeaient les enfants. Nous reprîmes l'entretien du salon, et il y avait pour moi une telle douceur dans sa sympathie, que j'ajoutai quelques chapitres de plus au roman de mes embarras pécuniaires et de toutes les difficultés qui m'attendaient sur le sol natal, où quinze ans d'absence me rendaient presque étranger. Avec quelle charmante crédulité elle m'écoutait! quels sages conseils je reçus d'elle! et avec quel aimable intérêt, quand nous nous séparâmes, elle me promit de m'en donner encore d'autres dans l'occasion.

Ce n'était que, par hasard que j'avais rencontré une seconde fois ma petite bienfaitrice un jour ou deux après notre première entrevue dans le salon. Je reconnaissais les environs du domaine, le long de la haie qui borde le jardin potager, situé derrière la maison, et au delà duquel deux sentiers couverts conduisaient à travers une prairie, l'un jusqu'au pied de la colline, l'autre jusqu'au bord de la rivière. Ces deux sentiers étaient la promenade favorite de l'orpheline, le refuge où elle échappait aux tourments que lui infligeaient les enfants. Nous reprîmes l'entretien du salon, et il y avait pour moi une telle douceur dans sa sympathie, que j'ajoutai quelques chapitres de plus au roman de mes embarras pécuniaires et de toutes les difficultés qui m'attendaient sur le sol natal, où quinze ans d'absence me rendaient presque étranger. Avec quelle charmante crédulité elle m'écoutait! quels sages conseils je reçus d'elle! et avec quel aimable intérêt, quand nous nous séparâmes, elle me promit de m'en donner encore d'autres dans l'occasion.

Ce n'était que, par hasard que j'avais rencontré une seconde fois ma petite bienfaitrice un jour ou deux après notre première entrevue dans le salon. Je reconnaissais les environs du domaine, le long de la haie qui borde le jardin potager, situé derrière la maison, et au delà duquel deux sentiers couverts conduisaient à travers une prairie, l'un jusqu'au pied de la colline, l'autre jusqu'au bord de la rivière. Ces deux sentiers étaient la promenade favorite de l'orpheline, le refuge où elle échappait aux tourments que lui infligeaient les enfants. Nous reprîmes l'entretien du salon, et il y avait pour moi une telle douceur dans sa sympathie, que j'ajoutai quelques chapitres de plus au roman de mes embarras pécuniaires et de toutes les difficultés qui m'attendaient sur le sol natal, où quinze ans d'absence me rendaient presque étranger. Avec quelle charmante crédulité elle m'écoutait! quels sages conseils je reçus d'elle! et avec quel aimable intérêt, quand nous nous séparâmes, elle me promit de m'en donner encore d'autres dans l'occasion.

Ce n'était que, par hasard que j'avais rencontré une seconde fois ma petite bienfaitrice un jour ou deux après notre première entrevue dans le salon. Je reconnaissais les environs du domaine, le long de la haie qui borde le jardin potager, situé derrière la maison, et au delà duquel deux sentiers couverts conduisaient à travers une prairie, l'un jusqu'au pied de la colline, l'autre jusqu'au bord de la rivière. Ces deux sentiers étaient la promenade favorite de l'orpheline, le refuge où elle échappait aux tourments que lui infligeaient les enfants. Nous reprîmes l'entretien du salon, et il y avait pour moi une telle douceur dans sa sympathie, que j'ajoutai quelques chapitres de plus au roman de mes embarras pécuniaires et de toutes les difficultés qui m'attendaient sur le sol natal, où quinze ans d'absence me rendaient presque étranger. Avec quelle charmante crédulité elle m'écoutait! quels sages conseils je reçus d'elle! et avec quel aimable intérêt, quand nous nous séparâmes, elle me promit de m'en donner encore d'autres dans l'occasion.

Ce n'était que, par hasard que j'avais rencontré une seconde fois ma petite bienfaitrice un jour ou deux après notre première entrevue dans le salon. Je reconnaissais les environs du domaine, le long de la haie qui borde le jardin potager, situé derrière la maison, et au delà duquel deux sentiers couverts conduisaient à travers une prairie, l'un jusqu'au pied de la colline, l'autre jusqu'au bord de la rivière. Ces deux sentiers étaient la promenade favorite de l'orpheline, le refuge où elle échappait aux tourments que lui infligeaient les enfants. Nous reprîmes l'entretien du salon, et il y avait pour moi une telle douceur dans sa sympathie, que j'ajoutai quelques chapitres de plus au roman de mes embarras pécuniaires et de toutes les difficultés qui m'attendaient sur le sol natal, où quinze ans d'absence me rendaient presque étranger. Avec quelle charmante crédulité elle m'écoutait! quels sages conseils je reçus d'elle! et avec quel aimable intérêt, quand nous nous séparâmes, elle me promit de m'en donner encore d'autres dans l'occasion.

Ce n'était que, par hasard que j'avais rencontré une seconde fois ma petite bienfaitrice un jour ou deux après notre première entrevue dans le salon. Je reconnaissais les environs du domaine, le long de la haie qui borde le jardin potager, situé derrière la maison, et au delà duquel deux sentiers couverts conduisaient à travers une prairie, l'un jusqu'au pied de la colline, l'autre jusqu'au bord de la rivière. Ces deux sentiers étaient la promenade favorite de l'orpheline, le refuge où elle échappait aux tourments que lui infligeaient les enfants. Nous reprîmes l'entretien du salon, et il y avait pour moi une telle douceur dans sa sympathie, que j'ajoutai quelques chapitres de plus au roman de mes embarras pécuniaires et de toutes les difficultés qui m'attendaient sur le sol natal, où quinze ans d'absence me rendaient presque étranger. Avec quelle charmante crédulité elle m'écoutait! quels sages conseils je reçus d'elle! et avec quel aimable intérêt, quand nous nous séparâmes, elle me promit de m'en donner encore d'autres dans l'occasion.

Ce n'était que, par hasard que j'avais rencontré une seconde fois ma petite bienfaitrice un jour ou deux après notre première entrevue dans le salon. Je reconnaissais les environs du domaine, le long de la haie qui borde le jardin potager, situé derrière la maison, et au delà duquel deux sentiers couverts conduisaient à travers une prairie, l'un jusqu'au pied de la colline, l'autre jusqu'au bord de la rivière. Ces deux sentiers étaient la promenade favorite de l'orpheline, le refuge où elle échappait aux tourments que lui infligeaient les enfants. Nous reprîmes l'entretien du salon, et il y avait pour moi une telle douceur dans sa sympathie, que j'ajoutai quelques chapitres de plus au roman de mes embarras pécuniaires et de toutes les difficultés qui m'attendaient sur le sol natal, où quinze ans d'absence me rendaient presque étranger. Avec quelle charmante crédulité elle m'écoutait! quels sages conseils je reçus d'elle! et avec quel aimable intérêt, quand nous nous séparâmes, elle me promit de m'en donner encore d'autres dans l'occasion.

Ce n'était que, par hasard que j'avais rencontré une seconde fois ma petite bienfaitrice un jour ou deux après notre première entrevue dans le salon. Je reconnaissais les environs du domaine, le long de la haie qui borde le jardin potager, situé derrière la maison, et au delà duquel deux sentiers couverts conduisaient à travers une prairie, l'un jusqu'au pied de la colline, l'autre jusqu'au bord de la rivière. Ces deux sentiers étaient la promenade favorite de l'orpheline, le refuge où elle échappait aux tourments que lui infligeaient les enfants. Nous reprîmes l'entretien du salon, et il y avait pour moi une telle douceur dans sa sympathie, que j'ajoutai quelques chapitres de plus au roman de mes embarras pécuniaires et de toutes les difficultés qui m'attendaient sur le sol natal, où quinze ans d'absence me rendaient presque étranger. Avec quelle charmante crédulité elle m'écoutait! quels sages conseils je reçus d'elle! et avec quel aimable intérêt, quand nous nous séparâmes, elle me promit de m'en donner encore d'autres dans l'occasion.

Ce n'était que, par hasard que j'avais rencontré une seconde fois ma petite bienfaitrice un jour ou deux après notre première entrevue dans le salon. Je reconnaissais les environs du domaine, le long de la haie qui borde le jardin potager, situé derrière la maison, et au delà duquel deux sentiers couverts conduisaient à travers une prairie, l'un jusqu'au pied de la colline, l'autre jusqu'au bord de la rivière. Ces deux sentiers étaient la promenade favorite de l'orpheline, le refuge où elle échappait aux tourments que lui infligeaient

LE NORD

ST. JÉRÔME, JEUDI, 21 NOVEMBRE 1878

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Ceux qui ne voudront pas recevoir notre journal sont priés de le renvoyer sans délai afin de nous permettre de faire notre liste.

Ceux qui garderont les deux premiers Nos. seront considérés comme abonnés.

Nous prions instamment MM. les maîtres de postes de faire parvenir sans délai notre journal à qui nous l'adressons et de nous renvoyer de suite ceux qui seront refusés.

PROSPECTUS.

En entrant en lice comme journal politique, LE NORD doit à ses abonnés et à tout le public une exposition franche et complète de ses principes et de la voie qu'il suivra dans toute la durée encore problématique de son existence. Toute modeste que soit la place qu'il doit occuper dans la presse, il se croit assez d'importance pour que le public auquel il s'adresse ait le droit de lui demander ce qu'il est et ce qu'il veut faire.

Voici d'une manière succincte ce que nous sommes et ce que nous serons tant que la faveur publique à laquelle nous aspirons, nous permettra de vivre.

Nous sommes conservateur. C'est au parti conservateur que le pays est redevable de la prospérité dont il a joui pendant vingt ans; le lecteur attentif de notre histoire depuis l'union reste convaincu que c'est aux efforts du parti conservateur et des hommes qui l'ont créé que nous devons la conservation de notre autonomie. Ce parti a su, par sa ferme adhésion à des principes sages et par les éminentes qualités de ses chefs, faire tourner à notre avantage cette même union faite pour nous perdre. C'est encore le parti conservateur qui nous a soustrait à l'oppression du Haut-Canada en nous dotant, au moyen de la confédération, une constitution qui nous assure notre part d'influence dans le gouvernement fédéral en même temps qu'elle met sous notre seul contrôle nos institutions locales et nos intérêts sectionnels.

Cependant, nous ne sommes pas homme de parti quand même. Au contraire, nous pensons qu'il n'existe plus aujourd'hui aucune raison d'intérêt public pour justifier l'existence de deux partis politiques en cette province; l'expérience des dernières années démontre plutôt, très amplement, que rien ne peut nous être plus préjudiciable qu'un temps où dans la province voisine, on réveillait la fibre nationale par le cri *no french domination*; ce temps est aujourd'hui loin de nous et les gens timorés d'Ontario qui s'effrayaient alors d'un danger imaginaire, doivent être bien rassurés en voyant l'effacement de notre pouvoir et l'insignifiance où nous sommes tombés. L'axiome politique qu'il faut diviser pour régner, nous a été appliqué avec une persistance et un succès déplorables. Il est temps que cet état de choses cesse et que ceux qui ont un mandat ou une mission politique dans la province soient forcés par l'expression énergique de la volonté populaire de s'unir pour la défense de nos intérêts communs. Nous n'avons pas la prétention de pouvoir à nous

seuls, former l'opinion publique sous ce rapport; mais nous sommes convaincu que l'idée que nous venons d'émettre bien imparfaitement, s'impose déjà à tous les hommes bien pensants; nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour accélérer sa diffusion dans le peuple.

Pour donner à nos paroles l'efficacité qu'elles n'auraient pas sans cela, nous éviterons autant que possible les brûlantes questions de parti afin de ne pas blesser les susceptibilités politiques de nos lecteurs et d'être accessible à tout le monde. Pour cette raison, nous conserverons une attitude expectante pour ce qui concerne l'administration de notre province tant que nous pourrions le faire convenablement.

En économie politique, nous sommes protectionniste. C'est seulement par un tarif protecteur sagement fait que nous pourrions relever nos manufactures et notre commerce et échapper aux effets terribles de la crise dont nous souffrons depuis si longtemps.

Nous entrons dans le journalisme bien décidé à vivre en bons termes avec tout le monde. Nous dirons notre opinion librement sur tout ce qui est du domaine public; mais nous ne chercherons jamais à avoir raison d'un adversaire en l'attaquant dans sa vie privée. L'invective n'est pas notre arme et même, si quelqu'un s'en servait contre nous, nous n'userions pas de représailles. Seulement, nous ne nous croirons jamais responsables de l'odieuse ressemblance d'un fait public pour avoir dévoilé ce fait. Se taire devant un fait politique inique ou malhonnête, c'est, pour un journaliste, s'en rendre le complice.

Nous n'avons d'attache à personne sauf celle qui résulte d'une communauté d'idées et de principes avec ceux qui partagent nos convictions politiques. Sous ce rapport nous pouvons nous dire parfaitement indépendant et nous croyons que c'est la seule manière honnête de l'être.

A NOS ABONNES.

LE NORD fait aujourd'hui sa première apparition devant le public. Ce n'est pas sans une certaine crainte qu'il sort de l'idéal pour entrer dans la réalité. Tant de journaux de campagne sont déjà morts à la peine après s'être promis les plus beaux succès que, vraiment, cette crainte est bien excusable.

Cependant nous avons plusieurs raisons pour espérer dans le succès. Nous répondons dans une certaine mesure à un besoin réel qui existe dans toute la Province: les classes rurales et ouvrières qui forment la masse de la population ne lisent presque pas les journaux faute de moyens pour les recevoir et par suite restent presque entièrement étrangères aux affaires publiques. Dans un pays représentatif comme le nôtre où le pouvoir part du peuple, on ne peut rien supposer de plus anormal et de plus préjudiciable que cette différence coupable pour la chose publique. Si la masse de la population lisait et pouvait se former une opinion saine en matière politique, les intrigants politiques et ceux qui se jettent dans la vie publique pour y faire fortune en sacrifiant les intérêts qui leur sont confiés recevraient la punition qui leur convient au lieu d'arriver aux emplois et aux honneurs comme cela se voit quelquefois de nos jours.

Le prix modique de notre journal, une piastre par an seulement, le met à la portée de tout le monde.

Nous ferons tous nos efforts pour donner à nos lecteurs la substance de tout ce qui paraît dans les grands journaux. Chaque numéro contiendra un résumé des nouvelles politiques de la semaine suffisant pour mettre nos lecteurs au courant des questions qui seront débattues soit dans les chambres soit dans la presse. Nous donnerons aussi une appréciation sommaire de ces questions pour permettre à nos amis les culti-

vateurs qui voudront bien nous recevoir de se tenir au courant de nos affaires publiques et de se former une opinion saine des hommes et des choses.

Une de nos colonnes sera toujours affectée à la reproduction d'extraits des journaux et traités d'agriculture et d'horticulture propres à répandre parmi les cultivateurs, une foule de connaissances utiles et quelquefois indispensables pour réussir et prospérer dans leur noble état.

Nous voulons que le Nord devienne le véritable organe des classes agricole et ouvrière. Il prend ce titre aujourd'hui et rien ne sera épargné pour qu'il soit jugé digne de le porter.

Le Nord étant le seul journal français de ce district ne peut manquer d'avoir une circulation très étendue et, par suite, d'offrir de grands avantages à ceux qui voudront annoncer dans ses colonnes; nous en ferons, si nos efforts y suffisent, un journal d'annonces de premier ordre. MM. les Marchands et hommes d'affaires de Montréal et de ce District qui voudront bien nous favoriser de leurs annonces, nous trouveront toujours prêt à exécuter leurs ordres ponctuellement et à bas prix.

Comme journal de famille Le Nord aura un certain espace sur chaque numéro, affecté à la publication de productions littéraires. Ces écrits seront d'une moralité parfaite et offriront un attrait puissant par leur mérite littéraire.

COLONISATION.

Rivière rouge et Rivière au diable. Nouvelle route par le tracé Logan plus de moitié plus courte que l'ancienne. Le curé de St. Sauveur et ses paroissiens à la res-

Le public qui suit avec tant d'intérêt les efforts patriotiques de certains membres du clergé pour pousser nos populations vers les belles terres de la vallée d'Onawa, ap-

prendra avec plaisir la découverte et l'ouverture d'un nouveau chemin de la Rivière rouge plus court de moitié et beaucoup plus uni que le chemin actuel. Ce chemin part du quatrième rang du Township Morin et suit le tracé Logan jusqu'au lac St. Joseph dans le troisième rang du Canton de Howard; de là il se dirige vers l'Ouest en passant par les cantons de Montcalm et Howard jusqu'au Nord, du lac de l'Écorce il suit la limite d'Arundel et de Montcalm jusqu'à la Rivière rouge.

Ce chemin dans tout son parcours, est beaucoup plus praticable et beaucoup moins montueux que le chemin actuel; il met la Rivière rouge à seize milles du Township Morin, à vingt deux milles de St. Sauveur et à trente quatre milles seulement de St. Jérôme. Voilà donc du coup la distance entre St. Jérôme et la Rivière rouge diminuée de moitié, le chemin du gouvernement donnant une distance de cinquante huit milles entre St. Jérôme et la Rivière rouge.

Le Rév. M. Jodoin, curé de St. Sauveur dont le dévouement à la cause de la colonisation est bien connu, ayant entendu parler de la possibilité d'ouvrir ce chemin, en fit l'exploitation, au commencement du mois, avec quelques uns de ses paroissiens. A son retour, il fit à ses paroissiens le rapport de ce qu'il avait vu; leur exposa avec chaleur les grands avantages de cette voie nouvelle conduisant aux bonnes terres et leur proposa de frapper le premier coup en commençant, eux-mêmes l'ouverture de ce chemin. Éclaircis par ce bel exemple, les habitants de St. Sauveur se levèrent en masse et la semaine dernière au-dessus de cent habitants la hache et la bêche sur l'épaule se dirigèrent vers la forêt et commencèrent l'ouverture de ce chemin.

On fit merveille. Pendant deux jours que dura l'exploitation, on ouvrit sept milles de chemin, sur dix pieds de largeur. La nuit fut rude, comme on n'en doit pas douter. Il

faut des hommes bien robustes et bien dévoués pour coucher en pleine forêt, à la belle étoile, au quinze de Novembre, après une journée de rude labeur avec la perspective de recommencer le lendemain. Mais ce travail, que d'autres n'auraient pu obtenir à aucun prix, le digne curé l'obtint gratis en faisant partager à ses paroissiens son dévouement et son zèle.

L'ouverture de ce chemin va donner un nouvel élan à la colonisation des belles plaines de la Rivière rouge et de la Rivière au diable. Les colons se dirigeant à cet endroit par un chemin très difficile de cinquante quatre milles se comptaient par centaines; on peut donc croire qu'avec cette nouvelle route toutes les terres colonisables des différents cantons qui bordent ces rivières seraient prises et occupées en une seule saison.

L'octroi du gouvernement pour l'ouverture de chemins dans ces cantons se trouvant épuisé, M. le curé Labelle, de St. Jérôme, à la demande de M. le curé de St. Sauveur, a convoqué une assemblée des principaux citoyens de St. Jérôme pour aviser au moyen de rendre ce nouveau chemin praticable.

Nous souhaitons de tout cœur que ces MM. réussissent dans leur œuvre patriotique.

Assemblée Publique.

Une assemblée publique du village de St. Jérôme a été tenue au palais de justice, le dix-huit du courant à sept heures P. M. dans le but de contribuer à la confection d'un chemin d'hiver conduisant directement de St. Jérôme à la Rivière Rouge.

La nombreuse assistance ayant nommé Président de l'Assemblée le Révérend M. Labelle Ptre. Curé, ce Monsieur exposa au long le but et les motifs de l'assemblée et fit voir les grands avantages que procurerait à St. Jérôme et à la Rivière Rouge un chemin direct entre ces deux localités.

Mr. le Docteur J. E. Prévost parla dans le même sens et s'appliqua à faire ressortir le fait que l'ouverture de ce chemin ferait de St. Jérôme le débouché naturel d'une population très-considérable déjà échelonnée dans les cantons nouveaux et devant augmenter dans une proportion encore plus grande par suite de l'ouverture de ce chemin. Une souscription ayant été ouverte la somme de \$70 fut collée séance tenante et un comité ayant été nommé pour continuer à prendre des souscriptions, l'assemblée se dispersa après avoir voté de rester émus et au Président.

Petite Revue

Notre village si gai et si propre dans la belle saison, a perdu son air de fête. Nos rues sont boueuses, mais grâce à nos trottoirs nous marchons à pied sec presque partout. Si nous avions quelques traverses de plus aux encoignures des rues, nous pourrions attendre la neige sans trop nous croquer.

Notre commerce local reprend un peu d'activité; les magasins sont assez remplis d'acheteurs depuis que les travaux d'automne sont terminés. Par contre, le marché ne se relève pas. Les produits au lieu d'être à la hausse ont plutôt une tendance marquée à la baisse. Le lard, le beurre, les grains et les autres produits se donnent au dessous du prix de revient. Il n'y a que les patates qui se vendent un assez bon prix, mais par malheur, la récolte de cette année est très-petite et ceux qui en ont à vendre sont assez rares. Tant que le marché ne se relèvera pas, on aurait tort d'espérer une reprise sérieuse des affaires.

Le commerce du bois de chauffage a aussi repris un peu d'activité. Le bon bois franc s'écoule assez facilement depuis que l'automne est commencé.

Le Nord devant le public.

Nous reproduisons avec plaisir la mention flatteuse faite de nous par la *Minerve*. Un petit journal comme le nôtre qui reçoit l'approbation d'un journal de l'importance de la *Minerve* peut bien se sentir flatté.

La lettre suivante d'un citoyen éminent de notre District nous faisant les meilleurs souhaits, a aussi droit à l'insertion.

Nous reproduisons aussi l'accusé de réception du *National*:

De la *Minerve*:

Nous accusons réception du premier numéro d'un journal hebdomadaire publié à St. Jérôme. Le Nord qui a pour rédacteur propriétaire, M. J. A. Hervieux, se déclare hautement conservateur. La rédaction en est bonne, et nous lui souhaitons tout le succès possible.

Plateau des Chênes, 14 Nov. 1878. à St. Eustache.

J. A. Hervieux Ecr. }
Rédacteur Prop. }
du journal Le Nord. }

Cher Monsieur,

C'est avec la plus grande satisfaction que, moi pour un, je vois la réapparition du journal le Nord dans le district de Terrebonne.

Étant confié à une plume aussi habile et aussi pratique que la vôtre, ce journal, j'en suis certain, sera d'un immense intérêt, comme d'un bien grand avantage, tant pour la population rurale que pour toutes les classes de la société et de ce vaste et populeux district et du pays en général.

Courage donc, cher monsieur, et à vous en faut. Combattez les préjugés, fermez l'injustice et les passions par trop intéressées de notre monde politique, ou pour mieux m'exprimer de la politique de spéculation; mais sans prévention, sans parti pris et vous arriverez au but louable que vous désirez atteindre, c'est-à-d. à celui d'être véritablement et éminemment utile à votre pays que, vous et tout bon patriote doivent aimer par dessus tout.

C'est donc avec plaisir que j'inclus le prix de mon abonnement à jour al le Nord pour les succès duquel je fais des vœux bien sincères.

Enfin agr. ez, cher monsieur Hervieux l'expression des sentiments distingués avec lesquels j. me sou-

Voire tout dévoué serviteur
C. A. M. GLOBESKY.

Du *National*:

Le souflet fécondant de la «protection» que nous ménage un âge futur, disent les prophètes, vient de faire éclore un nouveau journal hebdomadaire.

Il s'appelle le Nord et il est publié à St. Jérôme.

M. J. A. Hervieux, le propriétaire-rédacteur, en consacrera les pages à chanter les louanges du cabinet *Baby-MacDonald*, ou si vous le préférez, de l'administration catholico-orangiste dont M. Massou et M. Bowell sont les por et étendard.

Dîner à l'Hon. M. Baby par ses amis politiques à Joliette.

Samedi soir a été donné à Joliette le dîner offert à l'hon. M. Baby, ministre du Revenu de l'Intérieur. La belle et spacieuse salle de l'Hôtel-de-ville avait été magnifiquement décorée pour la circonstance. Dans les fenêtres des transparents dominaient les portraits de Sir G. E. Cartier, Sir J. A. MacDonald, des Hon. Massou, Baby et Chéaplan. Audessus de l'estrade on voyait les mots suivants: «A l'Hon. L. F. G. Baby, par ses amis.» Tout autour de la salle on lisait les inscriptions suivantes: «Nos institutions, notre langue et nos lois.—Honneur au parti conservateur.»—«Vive la protection.»—«Notre chef c'est notre ami.»—«United we stand, divided we fall.»—«Travaillons pour le peuple.»—«Honneur au District de Joliette.»—«L'Agriculture le commerce et les arts.»

Deux cent cinquante convives prirent place autour du banquet somptueusement servi.

M. Guibault, maire de Joliette présidant avec beaucoup de dignité. Il avait à sa droite sur l'estrade l'hon. M. Baby, MM. Beaubien, M. P. P., Moussou M. P., Loranger, M. P. P., Lavallée, M. P. P., à sa gauche, l'hon. M. Guevremont, MM. White, M. P., Coursol, M. P., A. Desjardins, M. P.

On remarquait aussi la présence de MM. P. B. Beout, M. P. Chas. Gail, M. P., F. Dugas, M. P., Hur-

Jean M. P., L. O. Taillon, M. P. P., M. Mathieu, M. P. P., et plusieurs autres citoyens distingués de Montréal, de Joliet et d'autres endroits.

Le président proposa les santés dans l'ordre suivant : « La Reine et la famille royale ; L'administrateur de la Puissance ; Notre hôte ; Le Sénat et la Chambre des Communes ; Le Conseil législatif et la loya l'opposition de Sa Majesté ; Le parti conservateur ; L'agriculture, le commerce et les manufactures ; La Presse ; les dames.

Un cultivateur nommé Eusèbe Thomas, traversait vendredi soir le chemin du Grand-Tronc, près de St. Hubert. Un convoi frappa sa voiture et le jeta en bas du talus.

Un navigateur du nom de Robert s'est noyé samedi avec sa femme et trois enfants. Le triste accident a eu lieu sur la rivière Yama-ka.

LES CHEVAUX DU MARQUIS DE LORNE. —Le marquis de Lorne a fait acheter à Toronto deux magnifiques chevaux bruns au prix de \$800.

LA PETITE VEROLE Cette maladie sévit à Ste. Cunegonde, dans le district de Montréal.

Dans une seule famille nommée Roy il y a sept enfants d'âgés et la mère elle-même a été atteinte de l'épidémie jeudi soir.

ETATS-UNIS.

Vendredi dernier, le 15 à Fort Wayne, Ind., Mary Daiby, âgée de 26 ans, a été inhumée à la hâte et sans aucuns rites ni cérémonies.

Le plus grand nombre des amis de Montréal laissèrent la salle du banquet à une heure et demie pour prendre le convoi spécial pour L'Annapolis. Ils trouvèrent à ce dernier endroit le vapeur Mouche à feu qui les conduisit à Sor-l pour prendre passage à bord du Québec.

Le voyage aller et retour fut des plus gais. La température était belle et tout a concouru pour rendre cette démonstration des plus agréables.—N.M.

Nouvelles politiques.

L'hon. M. Girard a posé sa candidature pour la chambre locale dans la division de St. Boniface à la demande d'un bon nombre d'électeurs, et il est tout probable qu'il sera élu par acclamation.

Une élection seulement est contestée à Nouvelle-Ecosse, c'est celle du Dr. Borden, comte de Kil-gis. Au Nouveau Brunswick, dix sièges sur seize sont contestés.

Sir A. T. Galt est parti samedi dernier pour l'Angleterre en compagnie de l'hon. M. Tilly, ministre des finances. On dit que Sir Alexander se rend à Londres pour l'affaire de la Commission des Pêcheries. Nos lecteurs savent que le but du voyage de l'hon. M. est relatif aux opérations de son département.

Où dit qu'à son retour d'Angleterre Sir Alex. Galt se rendra aux Antilles pour travailler au rétablissement des relations commerciales entre ces îles et le Canada.

M. Buckingham a été remis à la place qu'il occupait dans le département des Travaux Publics avant que M. Mackenzie l'eût nommé député-ministre de l'Intérieur.

Le col. Dennis, inspecteur-général remplira la charge de député-ministre de l'Intérieur.

CHAMBRE LOCALE. La chambre locale de Toronto se réunira le 7 janvier.

LE PRESIDENT DES COMMUNES. L'hon. M. Angin est actuellement à Outaouais. Il réclame le droit d'agir comme président de la chambre des Communes jusqu'à ce que son successeur soit nommé.

NOUVELLES GENERALES.

Un grand voyage d'accommodation, de St-Jérôme à Montréal, aura lieu lundi prochain, le 25 du courant, dans l'intérêt des cultivateurs de tout le Nord. Le prix du passage sera de 75 cents aller et retour.

Les billets seront bons pour deux jours.

Les procédés dans la contestation d'élection du comté de Chambly, devaient commencer lundi dernier.

On fait de grands préparatifs à Montréal pour la réception de son Excellence le Gouverneur Général et de son Altesse Royale la Princesse Louise.

Nombre de citoyens de Montréal ont émigré dernièrement dans le township de Ponsonby, au nord du

comté d'Argenteuil, et aussi dans la province du Manitoba.

NOMINATIONS DE SYNDICS.—H.B. Biguey et Cie, Montréal, Taylor et Duff, R. Duckett et Cie, Sorel, Taylor et Duff, James H. Wright, Sorel Taylor et Duff, L. Seeberg, Québec, O. Murphy, Adolphe Roy et Cie, Montréal Fair et Bausoleil; Damase Fiset, Québec, J. Auger, Michael Lighthstone, Montréal, Geo. Bury, Félix Plante, Québec, D. Lortie.

Un cultivateur nommé Eusèbe Thomas, traversait vendredi soir le chemin du Grand-Tronc, près de St. Hubert. Un convoi frappa sa voiture et le jeta en bas du talus. Dans sa chute le malheureux a reçu de graves blessures probablement mortelles.

Un navigateur du nom de Robert s'est noyé samedi avec sa femme et trois enfants. Le triste accident a eu lieu sur la rivière Yama-ka.

LES CHEVAUX DU MARQUIS DE LORNE. —Le marquis de Lorne a fait acheter à Toronto deux magnifiques chevaux bruns au prix de \$800.

LA PETITE VEROLE Cette maladie sévit à Ste. Cunegonde, dans le district de Montréal.

Dans une seule famille nommée Roy il y a sept enfants d'âgés et la mère elle-même a été atteinte de l'épidémie jeudi soir.

ETATS-UNIS.

Vendredi dernier, le 15 à Fort Wayne, Ind., Mary Daiby, âgée de 26 ans, a été inhumée à la hâte et sans aucuns rites ni cérémonies. Le jour précédent elle était en parfaite santé et rien ne faisait prévoir qu'elle mourrait si subitement. Ceci éveilla les soupçons. De plus on apprit que son père et sa belle-mère la maltraièrent beaucoup. On fit une enquête et on découvrit que l'infortunée avait été rouée de coups et avait succombé aux mauvais traitements. Toute la famille a été arrêtée et logé en prison.

Deux hommes se sont pris d'querelle dans une auberge de Cincinnati. L'un d'eux saisissant une hachette s'est précipité sur son adversaire et lui a porté un coup terrible à l'épaule droite. Le bras a été entièrement séparé du corps.

L'entret en de la force de police de la ville de New-York a coûté un million au gouvernement, cette année.

Le 17 courant, la police de la ville de New York a reçu information que le corps de A. T. Stewart avait été trouvé à Weehawken, N. J. et que les agents qui l'avaient découvert étaient prêts à le transporter sur un mot d'avis.

Population de la France.

Voici quelques renseignements sur le mouvement de population de la France :

Le nombre des habitants de la France était, en 1700, de 19 600,000; en 1789, de 24,800,000; en 1866, de 38,192,064. De 1700 à 1866, la densité de la population a toujours été croissant.

Il n'y avait en France en 1700 que 36 habitants par kilomètre carré; il y en avait 70 en 1866. Six ans après, en 1872, la densité était tombée à 68.3; mais, dès 1876, elle était remontée à 69.8.

En 1801, sur 1,000 habitants, il y avait 487 hommes et 513 femmes; en 1872, il y avait 498 des premiers et 502 des secondes.

De 1801 à 1812, l'accroissement relatif du nombre des hommes s'est fait d'un mouvement continu. Paris en 1675 avait une superficie de 1,104 hec ares et une population de 540,000 habitants. Depuis 1861, il couvre 782 hectares et sa population était en 1876 de 1,989,000 âmes.

Le territoire de la France algérienne est presque égal en superficie au territoire de la mère patrie. Le premier étant de 529,000 mètres carrés, le second est de 500,000. Ajoutons à ces deux chiffres 30,000 kilomètres pour le Sénégal, et 3 à 4,000 pour nos autres établissements d'Afrique; ajoutons 46,000 kilomètres en Asie, 29,000 en Océanie et 89,000 en Amérique, et nous arriverons au chiffre de 1,276,717 exprimant le nombre de kilomètres carrés que comprennent les possessions directes ou indirectes de la France.

Cette vaste superficie renferme près de 43 millions d'habitants, dont 36 millions dans la mère patrie (l'Algérie en compte à elle seule plus de 3 millions), et la densité de la population y est, au kilomètre carré, de 34 habitants.

NOTIONS UTILES POUR LES CULTIVATEURS

Méthode de Kegel pour dresser ou corriger un cheval.

SUITE.

On se sert en Allemagne, pour dresser les chevaux sauvages, d'un appareil qu'on peut aussi employer utilement pour des chevaux méchants, qui ne veu ent pas souffrir la selle, ni se laisser lever les pieds, et qui se défendent des dents et des pieds.

Cet appareil consiste en un double bridon, avec quatre rênes de chaque côté, en tout huit rênes, un surfaix et une croupière.

Deux rênes servent à relever la tête du cheval, au moyen de la panurge. Leurs extrémités sont arrêtées à un anneau au milieu du surfaix; on peut les allonger et raccourcir à volonté. La panurge est une petite courroie fixée sur la tête de la bride, et terminée par des anneaux où l'on passe les rênes.

Deux autres rênes, plus longues que les précédentes, s'attachent à la croupière. Quand on en a besoin elles sont tenues par deux hommes placés aux deux côtés du cheval on peut, par elles, renverser un cheval qui se cabre. Les quatre rênes sont attachées à des anneaux fixes au surfaix. L'instructeur les détache et s'en sert au besoin. Toujours sans se servir du fouet, en secouant les rênes pour le faire reculer, on le met au point de regard et de la voix, en le caressant et lui donne un peu de liberté quand il cède, on parvient insensiblement à amener le cheval à rester tranquille, à se laisser toucher toutes les parties du corps, à se laisser lever les pieds, enfin à se laisser ferrer et monter.

Le cheval ainsi pris, sent qu'il est sous l'empire de l'homme. Il faut cependant distinguer, pour le traitement, les chevaux qui résistent par crainte, de ceux qui se défendent par méchanceté et par la confiance dans la supériorité de leurs forces. Les premiers demandent beaucoup de ménagements, les seconds peuvent être traités plus durement.

Le même effet peut être obtenu par un moyen qui n'est que matériel pour faire tirer les chevaux qui s'y refusent. Ce moyen consiste dans l'emploi suivant d'un cheval bien dressé, calme et franc de collier.

On garnit de leurs harnais le cheval à dresser et celui qui doit aider à faire son éducation. On les conduit dans un endroit tranquille, sur un terrain uni, et autant que possible exempt de pierres. Là on place les deux chevaux croupe contre croupe, on ajoute une paire de traits à ceux qu'ils ont déjà, et on les attache de manière que quand ils sont tendus, les deux chevaux soient à environ 9 pieds l'un de l'autre, et tirent en sens opposé, l'un sur l'autre. L'instructeur se place devant le cheval à dresser, lui faisant face, et tenant dans les deux mains les rênes du bridon. Un aide est placé de la même manière devant le maître d'école les yeux fixés sur l'instructeur et toujours prêt à exécuter ses ordres, au moindre signe, et sans que celui-ci soit obligé de crier pour se faire comprendre.

Lorsque tout est bien en ordre, l'instructeur secoue les rênes et fait reculer son cheval; en même temps l'aide fait avancer et tirer lentement le maître d'école, de manière qu'il en raine avec lui l'élevé, jusqu'à ce que celui-ci, fatigué de reculer, résiste et se cramponne au sol. Des que l'instructeur voit cette bonne disposition, le maître d'école cède, et on fait faire à l'élevé quelques pas en avant, en le caressant et l'encourageant par de bonnes paroles. On recommence ensuite la même épreuve, et on la renouvelle jusqu'à ce que l'élevé résiste vigoureusement, et s'appuie sur le collier comme un cheval disposé à faire usage de toute sa force pour enlever un fardeau. Chaque fois on lui laisse faire quelques pas en avant, de manière à lui faire comprendre qu'il est plus commode pour lui de pousser en avant que de se laisser traîner à reculons. Chaque fois aussi qu'il donne dans les traits, on l'excite, en lui faisant entendre un mot dont plus tard on se servira pour le faire partir : Hur ! marche ! allez ! ou un appel de sa langue. Quand on l'aura amené à de bonnes dispositions, on pourra, pour le décider, lui faire sentir légèrement le fouet. Tout cela doit se faire avec entendement, avec calme et douceur, et en éloignant autant que possible les spectateurs inutiles.

L'auteur assure que ce moyen,

employé avec quelques modifications, ne lui a jamais manqué, et qu'il a ainsi amené à tirer tous les chevaux rétifs qu'il a eus entre les mains. Quelquefois une seule leçon suffit; d'autres fois il faut la renouveler plusieurs jours de suite, rarement plus de trois jours. Chaque leçon ne doit durer que d'une demi-heure à une heure; on peut donner plusieurs leçons dans un jour.

Lorsqu'on juge les leçons suffisantes, on attelle les deux chevaux ensemble à une voiture légère. Si, contre toute attente, l'élevé refuse encore de tirer, on dételle de suite et on recommence la leçon, de manière que l'élevé soit éloigné du timon toujours à reculons par le maître d'école. Quand, après plusieurs épreuves, on voit que l'élevé tire bien, on le laisse revenir à sa place au timon, et on replace le maître d'école près de lui, pour essayer de nouveau de les faire partir ensemble.

A CONTINUER.

LES ENTORSES A LA GRAMMAIRE.

Nous avons rencontré, hier, M. X..., un de nos amis,—bachelier ès-lettres licencié en droit, &c.,—qui s'est écrié, en nous apercevant :

—Comment ! déjà levé, à huit heures du matin ? Du reste, cela n'a pas de quoi m'étonner ; je sais que vous êtes un homme matinal. C'est là une faute qui, pour être assez fréquente, n'en est pas moins une faute.

Matinal se dit de quelqu'un qui se lève de bonne heure, par exception. Quand on veut dire d'une personne qu'elle a l'habitude de se lever matin, il faut employer le mot matineux.

Ainsi, l'on dira de quelqu'un qui se lève généralement tôt et qui, un jour, se sera levé tard :

—Pour un homme matineux, vous n'êtes guère matinal aujourd'hui. C'est donc bien entendu : « matineux » exprime une habitude, et « matinal » n'exprime qu'un fait isolé.

« Nous sommes en face chez moi... » (pour : « en face de chez moi... ») me dit mon ami ; « montez donc ; je vous montrerai mon nouveau logement ».

—« C'est que je suis un peu pressé... »

—« Eh ! bien, vous ne ferez que d'entrer et de sortir... » (au lieu de : « vous ne ferez qu'entrer et sortir... »)

Nous avons constaté, du reste, qu'on emploie souvent, l'une pour l'autre, les locutions ne faire que et ne faire que de, qui ont des sens tout différents.

« Ne faire que » exprime une action habituelle. Ainsi, l'on dira : « Mme Benoiton ne fait que sortir » c'est-à-dire sort continuellement.

Tandis que « ne faire que de » exprime un fait qui vient d'avoir lieu à l'instant où l'on parle.

Et l'on dira dans ce sens : « Vous avez failli, par miracle, rencontrer Mme Benoiton ; car elle ne fait que de sortir » c'est-à-dire : « Elle n'est sortie que depuis un instant. »

Quant au saion, poursuivit-il, j'avoue que c'est un glacière ; et Joseph a oublié d'allumer le feu.

Nous savons fort bien qu'on dit couramment : allumer le feu. Mais, en revanche, nous n'avons jamais su pourquoi.

—Que veut dire allumer ?

—Mettre le feu à un combustible. Or, le feu n'est pas un combustible. Le combustible, c'est le bois. Il faut donc dire : « allumer le bois » ou : « faire du feu. »

En ce moment, Joseph vint prendre les ordres de son maître, qui traitait, ce jour-là, et qui commanda pour le dîner :

« Un potage à la semouille... » pour : à la sémoule.

« Des tendons de veau... » pour : des tendrons de veau.

« Une entre-côte à la sauce piquante... » pour : un entrecôte.

Et « cundinde rôti... » pour : une dinde rôtie.

Peu de personnes aujourd'hui, disent un dinde et de la semouille. Mais celles qui disent : une entre-côte, au lieu de : un entre-côte ; et des tendons de veau, au lieu de : des tendrons de veau, sont en très grande majorité.

On comprend que, dans « entre-côte », le mot « côte » pousse à employer le féminin. Mais, si l'on y réfléchit, on se dira que, dans l'espèce, il ne peut pas être question d'une côte, mais d'un morceau entre les côtes, le quel mot sous-entendu termine le genre d' « entrecôte ».

En disant « un entre-côte », nous

semmes en règle avec le dictionnaire ; c'est fort bien. Mais en écrivant « entre-côte » au singulier, le dictionnaire est-il en règle avec la logique et le bon sens ? Nous ne craignons pas de répondre par la négative.

Un entre-côte étant un morceau situé entre les côtes—il semble que ce mot devrait toujours s'écrire au pluriel.

Il en est de même, selon nous, pour le mot entrecôte, qui, logiquement, devrait aussi s'écrire au pluriel, invariablement.

Une pensée profonde qui dénote une longue observation.

Les spleens de nègres sont très-difficiles à guérir, parce que leurs idées sont plus noires que celles des autres.

Une dame disait de quelqu'un qui avait le nez fort long et les narines très larges : « Quand il me parle de près j'ai toujours peur qu'il me renifle. »

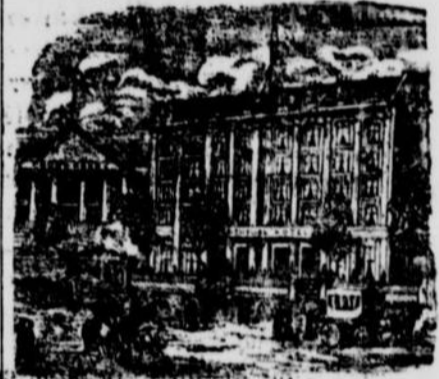
Une dame fort laide joue avec un petit chien, et lui dit :

—Si tu m'embrasse, tu aura ce petit morceau de sucre !

—Eh bien, fait un gamin qui passe en ce moment, elle ne le donne pas pour rien son son sucre.

HOTEL RICHELIEU.

Is. DUROCHER Propriétaire.



Rue St. VINCENT MONTREAL.

Ce magnifique établissement offre au public voyageur, à des prix très-réduits, tout le confort qu'on peut trouver dans un hôtel de première classe.

Une superbe salle de billards se trouve à l'entresol et ne trouble en rien les voyageurs qui aiment la tranquillité.

La richesse et la propreté des chambres à coucher ne laisse rien à désirer.

La carte comprend toujours une variété de plats capables de satisfaire les estomacs les plus difficiles.

Le service se fait d'une manière admirable et le nombreux personnel de ce bel établissement se distingue par sa politesse et sa ponctualité. Une sonnerie électrique contribue pour beaucoup à l'exécution prompte des ordres donnés.

La buvette attachée à l'hôtel est ce qu'il y a de mieux dans le genre tant sous le rapport de l'ornementation que sous celui du choix des liqueurs.

Les voitures de l'hôtel se trouvent toujours à l'arrivée des vapeurs et des chars.

HOTEL GRIGNON

Coin des rues Principale et du Moulin.

EN FACE DU PALAIS DE JUSTICE ST. JEROME

M. Grignon le propriétaire si bien connu de cet hôtel populaire, offre ses remerciements au public pour l'encouragement qu'il en a toujours reçu.

Son établissement actuel ne le cède en rien à l'ancien et lui est même supérieur sous beaucoup de rapports.

Les étrangers qui voudront bien l'encourager seront servis avec politesse et ponctualité et trouveront chez lui tout le confort désirable. L'Omnibus de l'hôtel est toujours au départ et à l'arrivée des chars.

A VENDRE

Plusieurs belles terres à St. Jérôme. Deux emplacements bien bâtis au village de St. Jérôme.

Aussi deux terres à bois à trois milles du village. S'adresser à ce bureau.

ETABLISSEMENT D'UN TAILLEUR.

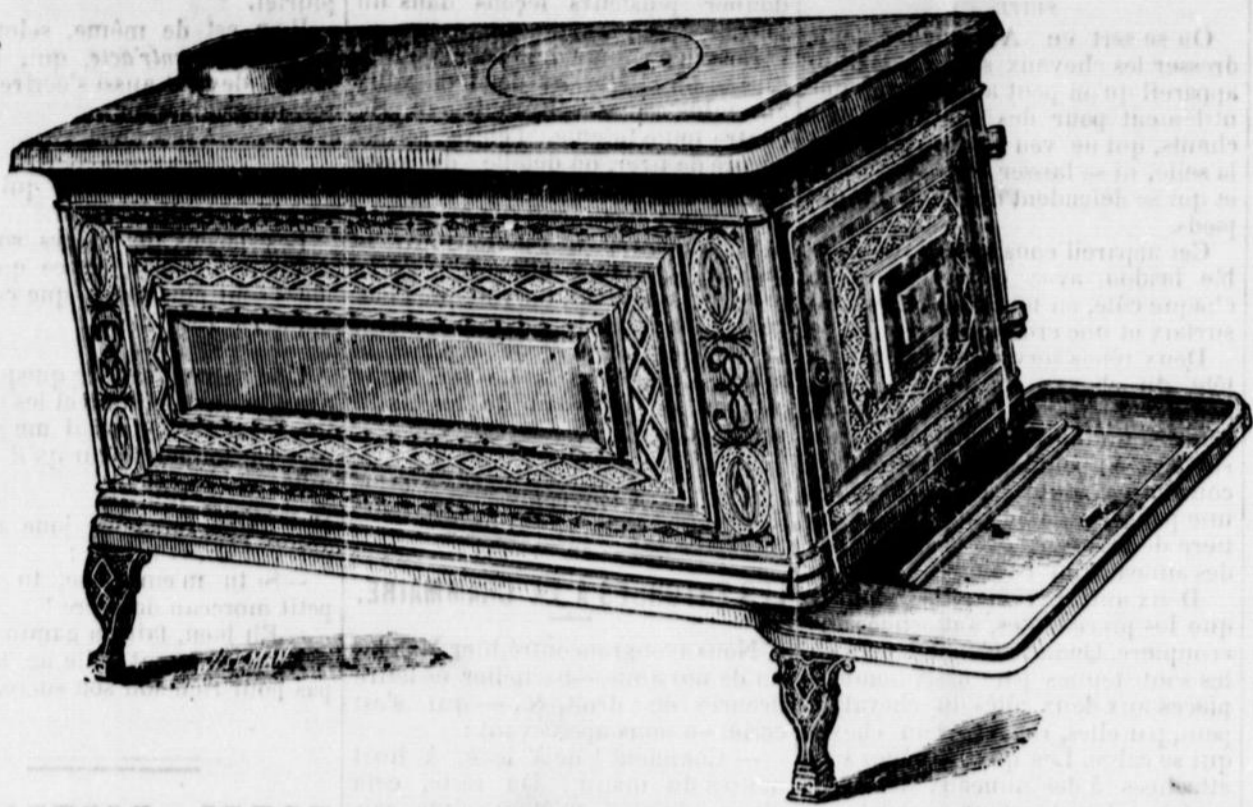
FAISANT PARTIE DE LA MAISON ROBICHAUD & Frere.

COIN DES RUES DU MOULIN ET ST. GEORGES.

P. LONGPRE.

M. Longpré met toute son application à satisfaire ses pratiques et le public aux prix les plus réduits. Coupe impeccable. Une visite est sollicitée.

FONDERIE DUMONTVILLE, St. JEROME.



ALF. A. LAVIOLETTE, PROPRIETAIRE.

Les paroisses du Nord ont compris l'avantage d'avoir une Fonderie à leur porte; elles l'ont témoigné par l'encouragement qu'elles lui ont accordé depuis son établissement; aussi, le propriétaire les en remercie par la vix du premier journal qui apparaît parmi elles, et profite de cette circonstance pour offrir à la bienveillance de la Fonderie en pleine opération; il ne négligera rien pour en faire un établissement de première classe. Il sollicite donc le public de continuer à lui accorder une part de son patronage. La vignette ci-haut représente un poêle d'un nouveau dessin, "Le St. Jérôme," réunissant toutes les améliorations des poêles perfectionnés. Une visite des marchands est spécialement sollicitée; ils trouveront à

LA FONDERIE DUMONTVILLE

tous les objets dont ils ont généralement besoin dans cette ligne pour leur commerce, à des **CONDITIONS AVANTAGEUSES.**

Assortiment constant à des **PRIX RÉDUITS** et à des Conditions Faciles en rapport avec la **durée des temps, des objets suivants, savoir:**

POELES de cuisine, **POELES** doubles, **POELES** simples, **USTENSILES** de cuisine, **EV'ERS** (Sink), **CAPS** et **PORTES** de cheminées, &c., &c., **CHARRUES** de plâtres, **CHARRUES** pour les **montagnes**, **ROUAGES** de cribles, **CH. UDRONS** et **BOUILLOIRÉS** de sucreries, &c., &c., &c.

Bonnes Charrues pour SIX PIASTRES.
Les commandes seront exécutées avec diligence et avec soin.
Veuillez faire acheter en échange d'objets manufacturés.
Deux et trois fontes par semaine.

ALF. A. LAVIOLETTE, PROPRIETAIRE.

St. Jérôme, 12 novembre 1878.

OH! QUE LES TEMPS SONT DURS!

Si vous avez des Pelletteries, telles que Casques, Manchons, Manteaux, Caps, etc., etc., à faire repérer, veuillez bien ne pas oublier que chez

CHS. DESJARDINS & CIE.,
Nos. 615, 637 & 639,
RUE STE. CATHERINE,
MONTREAL.

Avec de très-vieux, l'on vous fera du NEUF et du BEAU et à la MODÈ; avec un demi-casque l'on vous en fera un neuf à la mode en fourrures et quelque chose; avec un manchon l'on vous fera un casque si vous le desirez.

Il ne faut pas oublier que ça paie de faire repérer ses vieilles Pelletteries, surtout lorsque c'est bien travaillé. Nous avons les meilleurs Monchonniers et Toitureurs, et nous aimons être moins chersants que qui que ce soit, n'en doutez pas.

Si, au contraire, c'est du neuf que vous désirez acheter, n'allez pas oublier non plus que nos magasins sont encombrés de plus jolis Fourrures, et que nos prix sont plus bas que nulle part; vous les trouverez satisfaisants.

Apportez des vêtements usés, car les couturiers sont beaucoup plus faciles en temps de chaleur; les ouvrages se font mieux aussi, ayant moins d'encombrement; et vous ne serez tenu de reliver vos effets que lorsqu'il vous plaira de le faire.

CHS. DESJARDINS & CIE.,
A l'ancien Magasin de M. PILON et à côté de son grand Magasin neuf.
Montreal, 12 novembre 1878.

F. DRAPEAU
118, Grande Rue St. Laurent, 118,
PLOMBIER,
MONTREAL.

ATELIER DE
Borblanterie, Lampes,
Huile de charbon, Etc., Etc.

M. DRAPEAU se charge de tout ouvrage tel que couverture en ardoise, en ferblanc, en tôle galvanisée et autres ouvrages neufs, et toutes espèces de réparations à des prix raisonnables.

F. DRAPEAU,
Montreal, 12 novembre 1878.

NOUVEAU RESTAURANT MONTREAL.

La nombreuse clientèle de Mme Ghidone, ancienne propriétaire du GRAND VATEL, petite rue St. Jacques, a pris plaisir à ce que cette dame vient d'ouvrir un nouveau restaurant au coin des rues St. Vincent et St. Thérèse, sous le nom de

GRAND CORDON BLEU.

Cet établissement se trouve au centre des bureaux d'affaires et l'on pourra toujours s'y procurer au prix les plus raisonnables et à tout heure du jour, un bon repas chaud ou froid.

Pour 25 cts. on peut avoir, au Grand Cordon Bleu, une douzaine d'huîtres en coquille et un bon verre de sauterie.

On prend des pensionnaires à \$12 et \$14 par mois.
Montreal, 12 novembre, 1878.

Le Professeur Chevalier seul a le droit de préparer la **Pâte de Gomme d'Épinette rouge.** C'est le seul aussi qui sache incorporer toutes les propriétés de la Gomme d'Épinette dans cette Pâte qui est destinée à servir de si grands services à tous ceux qui voudront profiter de ses bons effets. Elle calme et guérit en peu de temps les rhumes, les Bronchites etc.

A vendre chez **LAVIOLETTE & NELSON**
215 Rue Notre-Dame, Montreal.
Prix: 25 cents la boîte.—5 Boîtes pour \$1,00

LE SALICOL DUSAULE est bien supérieur à l'acide carbonique pour purifier l'air dans les habitations. En temps d'épidémie le salicol préserve des maladies. Il se volatilise, assainit et parfume l'air. Le salicol étendu d'eau arrêtée en peu de temps la douleur causée par les brûlures. Mais il ne faut en faire l'application qu'après l'ouverture des ampoules.

En vente chez **LAVIOLETTE & NELSON,**
215 Rue Notre-Dame Montreal.
Prix: 70 cents la bouteille.

GOUDRON DE NONVEGE. Liqueur concentrée et très-bien supérieure au goudron ordinaire dans tous les cas où le goudron est recommandé.

En vente chez **LAVIOLETTE & NELSON,**
215 Rue Notre-Dame Montreal.
Prix: 50 CENTS LA BOUTEILLE.

N.B.—M. Lavolette & Nelson donneront une remise de dix pour cent sur toutes leurs marchandises au détail et aux communautés religieuses.

MOULINS DE ST. JEROME. GOD. LAVIOLETTE PROP.

MOULINS A FARINE.
MOULINS A SCIÉS.
Fabrique de Tweeds, Draps, Flanelles ETC.

Fabrique de Douves Etc

CONSTAMMENT EN MAINS:
Bois de construction, Bois de Siage de toutes espèces et dimensions
Douves, Fonds de Barris Grains, Farine, Moulée, Etc., Etc.

GOD. LAVIOLETTE,
Propriétaire

Imprimerie du Journal

"LE NORD."

Grande rue, village St. Jérôme.

Impressions en français et en anglais faites à l'ordre avec célérité et à bas prix.

—TELLES QUE:—
Pamphlets,
Livres Funéraires,
Blancs de Complex,
Cartes d'Affaires,
Cartes de visite,
Circulaires,
Programmes,
Piazzards,
Affiches,
Têtes de Lettres,
Etc., Etc.

On trouvera aussi au bureau de ce journal:

Blancs de cours,
Blancs de billets,
Blancs pour Notaires,
Blancs pour Avocats,
Blancs pour Huissiers.

Le propriétaire de ce journal ayant un bon matériel à sa disposition, pourra exécuter, aux prix les plus réduits et d'une manière satisfaisante les ordres qui lui seront envoyés.

Les annonces de Naissances, Mariages ou décès devront être accompagnées de 25c. Autrement, elles ne seront pas publiées. Les mêmes annonces seront faites gratis pour nos abonnés.

Les informations, avis, demandes etc., publiées dans le corps du journal parmi la matière courante, coûteront 5c. la ligne pour chaque insertion.

LIVRES NOUVEAUX.

ENCYCLOPÉDIE DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE, répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, avec la biographie et de nombreuses gravures. 40 vol. in-8. 1877. 70 volumes grand in-8; broché \$70; demi-relure chagrin et toile. 100.00

DIC. TOYAL DE LA CONYUSSATION ET DE LA LEGUÉE, inventaire raisonné de toutes les plantes les plus usuelles sables à tous, par une société de savants de gens de lettres; nouvelle édition entièrement refondue, et augmentée de plusieurs milliers d'articles fait d'actualité. 16 forts volumes grand in-8. 45.00

DICTIONNAIRE FRANÇAIS ILLUSTRÉ Encyclopédie universelle pouvant servir de tous les vocabulaires et de toutes les encyclopédies, par B. Dupin de Vorepère; ouvrage orné de 30,000 gravures sur acier; 2 volumes in-4, demi-relure chagrin et toile. 25.00

DIC. DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; 7e édition (1878), dans laquelle on a reproduit pour la première fois les préfaces des 5e et 6e éditions précédentes. 2 beaux volumes in-4, demi-relure chagrin et toile. 12.00

DIC. DICTIONNAIRE DES SYNONYMES DE LA LANGUE FRANÇAISE, avec une introduction sur la théorie des synonymes par G. Littré; 3e édition, suivie d'un supplément; 1 fort volume grand in-8 de 1500 pages. 5.75

NOUVEAU DICTIONNAIRE CLASSÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE, par Bescherelle, auteur du *Dictionnaire national de la langue française*, et J. A. Pons; 7e édition; 1 volume grand in-8, demi-relure chagrin et toile. 3.50

DIC. DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, abrégé du *Dictionnaire de Bescherelle*, contenant les mots qui se trouvent dans les sections de l'Académie française. L'indication de la prononciation, de l'étymologie et la solution des difficultés grammaticales; 1 beau volume grand in-8, demi-relure chagrin et toile. 4.00

DIC. DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, Etudes sur les origines, l'étymologie, la grammaire, les dialectes, la versification et les lettres au moyen âge, par E. Littré; 8e édition (1878); 2 vol. in-8. 3.50

LEÇONS ET MODÈLES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE, ancienne et moderne (1789), par Littré; 1 vol. in-4. 1.20

P. N. IPES DE LECTURE PUBLIQUE ET DE DÉCLAMATION avec des figures et de nombreux exercices annotés, par le P. P. Champagne; 3e édition; 1 volume in-12. 0.88

DE LA PREDICATION, ce qu'elle est, ce qu'elle pourrait être, par Mgr Isoard; 2e édition; 1 vol. in-12. 0.50

UN NOUVEAU DOCTEUR DE SALES, évêque et prince de Genève, par un Ecclésiastique; 1 beau volume in-8, orné d'un portrait de St. François de Sales. 7.00

LES MONUMENTS JU. ÉTYMOTIQUES DU PREMIER SIÈCLE, concernant les faits de Jésus-Christ et des apôtres, 1200 monuments du 1er siècle tant en grec que en latin, et de leur origine sont exposés dans un livre par l'abbé Maistre; 1 volume in-8. 1.50

LECTURES ET MESSAGES DE MGR. J.-M. DONEY, évêque de Monaghan (1844-1861); 1 volume in-8. 1.50

LE PARADIS CATHOLIQUE par l'abbé Lohin; 2e édition; 1 vol. in-12. 0.50

PLUGATOIRE ET GIEL, par l'abbé Sanson; 1 vol. in-2. 0.75

L'ESPRIT CONSOLATEUR OU NOS DESTINÉES, par le P. Marchal; 1 vol. in-12. 0.88

LES ÉTOILES, par Amédée Guillemin; 1 volume in-12 illustré de 63 gravures, d'une carte céleste et d'une planche coloriée. 0.50

HISTOIRE D'UNE VOCATION,—Madame Nicotora Isarié, par le R. P. L. Lesœur; 1 beau volume in-12. 0.75

MANUEL D'UNE FEMME CHRÉTIENNE, par l'abbé F. E. Chassay; 1 volume in-12. 0.65

LA FEMME CHRÉTIENNE DANS SES RAPPORTS AVEC LE MONDE, par le même; 4e édition; 1 volume in-12. 0.65

LE SOCIALISME DEVANT LA SOCIÉTÉ, par le R. P. Félix; 1 vol. in-8. 1.00

MANUEL DE LA SOCIÉTÉ DE ST. VINCENT DE PAUL; 1 volume in-18 relié en basane. 0.60

PRIÈRES DE PIE IX ET POUR PIE IX, précédées des *Macchies de Pie IX* sur la prière; 1 volume in-18. 0.08

LE PREMIER VÉNÉDI DE CHAQUE MOIS, sanctifié par la dévotion au Sacre-Cœur de Jésus et la pratique de la retraite du mois, par le P. F. X. Gautrelet; 1 volume in-18. 0.13

NOUVELLES MARCHANDISES NOUVEAU SYSTÈME.

J. A. LALANDE, maintenant le plus ancien marchand du village de St. Jérôme, fine Principale, en face du Port et des Montagnes, profite de cette circonstance pour informer ses nombreuses pratiques, et le public en général, qu'il a décidé d'adopter le bon système de l'argent comptant; il a fait une réduction de 50 pour 100 sur toutes ses marchandises du printemps de ce qui lui permettra d'offrir aux acheteurs un joli stock à des prix extrêmement bas, et de plus, l'assortiment le plus considérable et le plus varié de marchandises d'automne est offert aux acheteurs à des prix considérablement réduits. Assortiment complet de

Tweeds,
Draps,
Cotonnade à capot pour \$1.00,
Couvertes pour capot de Dames et Messieurs, 75 cts. seulement,
Flanelles en adienne et anglaise,
Couvertes grises,
Couvertes blanches,
Couvertes à chevaux,
Etouffe du pays,
Corps et caleçons,
Etc., Etc., Etc.

Bon winsey uni et carreaux,
Flaze,
Coton jauné,
Coton blanc,
Indienne, à des prix sacrifiés,
Bon coton à usage de large,
Etc., Etc., Etc.

Le département des étoffes à robes est des mieux assorti et à meilleur marché que jamais.

Vous trouverez aussi pour l'hiver une quantité de Robes de carole, de Casques en pel-terie, etc., etc. et une foule d'autres marchandises aussi à très bon marché, tels que: Gravates en soie et en laine, Caps en crap et en tweed; Chapeaux en feutre, Tricot pour habit, et Manteaux de Dames, Garnitures de Manteau, Br. ad frange et uni, Frange en soie et en laine, Bread militaire, Gilets de laine, Capote de laine, petites Valises portatives et autres grandes.

Toutjours en magasin un assortiment complet de Groceries, Épicereries, Vaiselles et chaussures. Le département des chaussures est des plus complets et à des **PRIX TRES REDUITS.**

Une visite vous prouvera l'exactitude des prix et la qualité supérieure dans cet établissement situé sur la

GRANDE RUE,
EN FACE DU
PONT ET DES MOULINS,
A l'Esquise de la *Grosse Route Tricolore.*
ST. JEROME.
J. A. LALANDE.
St. Jérôme, 12 novembre 1878.

L'ETENDARD

DU
BON MARCHÉ
EST LEVE!

NE MANQUEZ PAS
MESDAMES & MESSIEURS
DE
Profiter des avantages inouis que vous offre cet automne la

GRANDE MAISON POPULAIRE
DE
J. PILON & CIE.
Rue Ste. Catherine, 617 & 619
MONTREAL.

VIVE le "BON MARCHÉ"!
Vive ses bas prix

Tweeds, Draps et Tricots
Nous avons, dans ce département, le plus grand choix de nouveautés qui soit possible de voir, et les prix, cet automne, sont exceptionnellement réduits.

Étoffes de dentil, Alpacas noirs, Brillantines etc., etc.
Jamais maison de commerce n'a vendu autant de marchandises de ce genre. Nous les faisons manufacturer expressément pour notre commerce et nos pratiques peuvent se vanter d'avoir les plus belles valeurs qui aient jamais été vendues à Montreal.

Bénéficiaire à l'acheteur.
Le système bénéficiaire à l'acheteur est celui de tout vendre à bon marché. Or, la preuve que nous vendons à bon marché nous la trouvons dans le fait que des milliers de personnes s'empressent tous les jours d'achalander notre magasin pour profiter des avantages que nous offrons dans les départements suivants:

Cotonnades de toutes sortes,
Étoffes à Robes, nouveaux genres, Soies couleurs, Soies noires, Velours et Velvetines, Lainages, Couvertes, etc., etc.

PROCLAMATION!
Nos pratiques et le public proclament à haute voix que la MAISON PILON est la **Maison du bon marché** par excellence; c'est pourquoi nous croyons de notre devoir de la faire connaître à ceux qui ne la connaissent pas encore et les inviter à faire une visite à ce vaste établissement.

Montreal, 12 novembre 1878.